



DÉPARTEMENT
DE LA HAUTE-GARONNE

Rédactrice : Charlotte SAULNERON

OBJET : Commission Projets de Ville

Date : mercredi 19 juin 2024

Présents : Éric MIQUEL, Maire – Maryse DUMOULIN, deuxième adjointe au Maire Jacques GALLET, troisième adjoint au Maire – Michel CAPOMASI, cinquième adjoint au Maire – Corinne MIAT, sixième adjointe au Maire – Fabien GUENET, conseiller municipal – Lucile RITTER, conseillère municipale – Nicolas SIMON, conseiller municipal – Charlotte SAULNERON, directrice générale des services - Émilie COLOMBET, référente projets de ville, tourisme et animations – Philippe MASSON, agent de surveillance de la voie publique

Liste de diffusion : Éric MIQUEL, Maire – Philippe BRILLAUD, Premier adjoint au Maire – Maryse DUMOULIN, deuxième adjointe au Maire – Jacques GALLET, troisième adjoint au Maire – Martine TARISSAN, quatrième adjointe au Maire – Michel CAPOMASI, cinquième adjoint au Maire – Corinne MIAT, sixième adjointe au Maire – Patrick BALMOISSIERE, conseiller municipal – Stéphanie CASTEL, conseillère municipale – Noëlle CAZALET, conseillère municipale - Pascale DE AMORIM, conseillère municipale - Sonia DULION, conseillère municipale - Amédée FABBRO, conseiller municipal – Fabien GUENET, conseiller municipal – Virginie LE JULIEN, conseillère municipale – Magali MESERAY, conseillère municipale - Pascal PERPIGNAN, conseiller municipal – Lucile RITTER, conseillère municipale – Philippe SAUVAGE, conseiller municipal - Thierry SERVAT, conseiller municipal – Jérôme BARON, conseiller municipal – Nicolas SIMON, conseiller municipal – Marie-Pierre POUSSON, conseillère municipale - Émilie COLOMBET, référente projets de ville, tourisme et animations

Cette commission fait suite à l'enquête de stationnement réalisée par les élus volontaires. Un courrier d'information sera distribué aux participants de cette enquête (commerçants, résidents, etc.)

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE VALENTIN ABEILLE

Le projet présenté en annexe sera soumis au conseil municipal lors de sa prochaine séance.

Piste de réflexion 1

La reconsidération de l'aménagement de la place Valentin doit-elle chercher à optimiser le stationnement ou à valoriser la valeur esthétique et patrimoniale de cette place ?

Piste de réflexion 2

Il est proposé d'aborder le sujet dans la globalité du périmètre communal, sous l'angle des mobilités douces.

Piste de réflexion 3

Il est proposé d'inviter l'adjoint au Maire de Nay qui a mené ce type d'aménagement à terme.

Piste de réflexion 4

Aménagement du jardin en zone de convivialité intergénérationnelle : implantation de jeux pour enfants et pour adultes (tables d'échecs par exemple).

L'aménagement de la Place Valentin Abeille a été revu avec l'objectif de diminuer l'implantation du mobilier urbain, pour des raisons esthétiques et économiques, au regard de la fréquence des dégradations sur ces équipements dans cette partie de la Ville. Même si ce nouvel aménagement a été synthétisé en annexe de ce relevé, il peut se résumer ainsi :

- Prise en compte de l'ouverture prochaine de la pharmacie et du flux généré par ce nouveau commerce : implantation d'une place PMR et d'une place de stationnement à courte durée à proximité.
- Zone de stationnement réduite devant le jardin pour des raisons esthétiques (amélioration de la vue sur le jardin) et sécuritaires (manque de visibilité pour les véhicules venant du café Chez Jules, sortie des véhicules sur une voie de circulation fréquentée).
- Décalage de deux voies de stationnement vers les arcades pour gagner plus d'espace au niveau du jardin et du parking : suppression du mobilier urbain implanté actuellement tout au long de ces voies et pose de potelets sous chaque arceau des arcades pour sécuriser les piétons et les commerces.

SÉCURISATION DES ABORDS DE L'ÉCOLE SAINTE-GERMAINE

Piste de réflexion 5

L'implantation de potelets et barrières devant l'ancienne entrée du stade est validée. Elle sera menée avant la rentrée scolaire.

Piste de réflexion 6

L'implantation des autres mobiliers urbains est conditionnée à la décision du Conseil d'administration de l'école sur la modification, ou non, de l'accès à l'école. Le mobilier urbain proposé sera décalé en fonction.

Piste de réflexion 7

Enlever les balises J11 au niveau du SDIS.

SÉCURISATION DU CINÉMA LES VARIÉTÉS

Piste de réflexion 8

Remplacement des balises J11 par des potelets (intervention programmée en octobre).

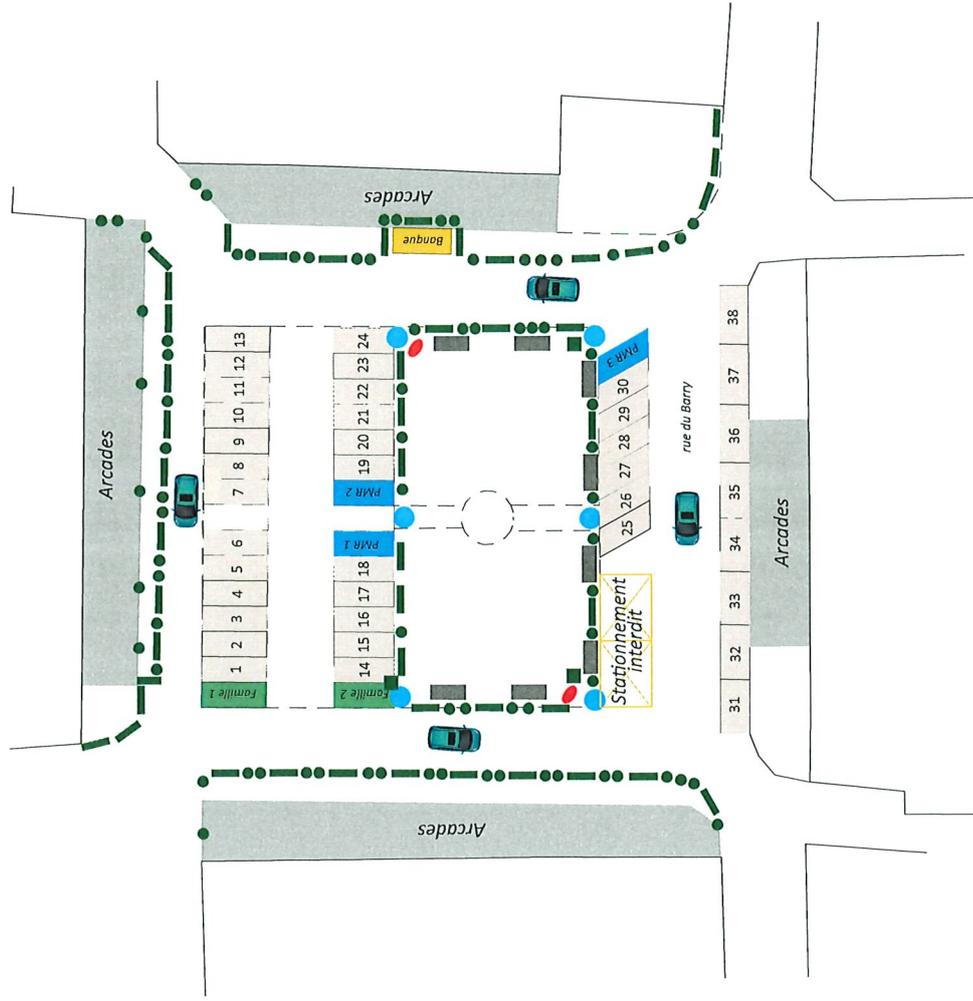
Piste de réflexion 9

Suppression des jardinières : prévenir le président de l'association.

PLACE VALENTIN ABEILLE

-  Potelet
-  Barrière
-  Banc
-  Eclairage public
-  Sacs chiens
-  Corbeille

ETAT INITIAL



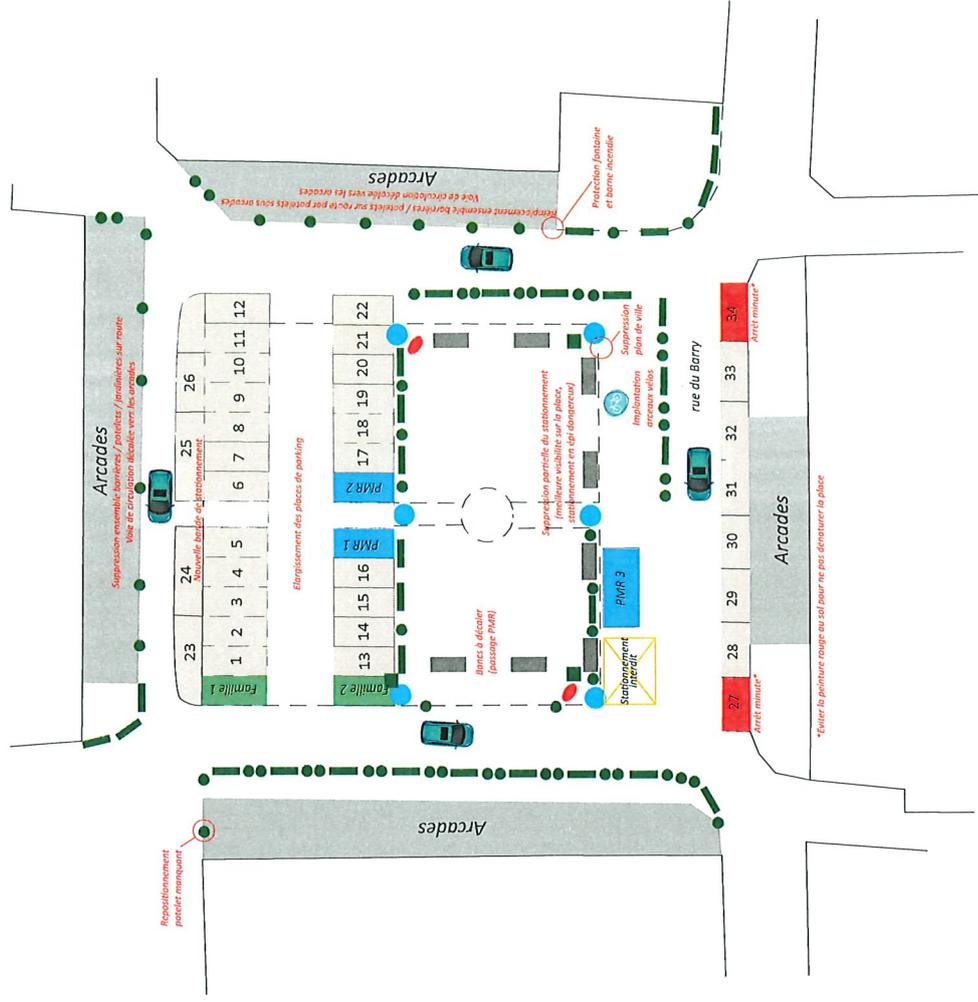
43 places de stationnement donc :

- 38 places standards
- 3 places PMR
- 2 places familles

Mobilier urbain :

- 50 barrières
- 81 potelets
- 8 bancs,
- 3 corbeilles à papiers,
- 2 distributeurs de poches à chien

PROJET



39 places de stationnement donc :

- 32 places standards
- 3 places PMR
- 2 places familles
- 2 arrêts minutes

Mobilier urbain :

- 31 barrières
- 61 potelets
- 8 bancs,
- 3 corbeilles à papiers,
- 2 distributeurs de poches à chien